

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL :	France et Union	10 F	— C.C.P. Lyon 101-98
	Etranger	11 F	
	Scolaires	5 F	

Sous l'orifice apical, une languette triangulaire à pointe mousse, portant en dessous des soies en touffes, la plus en avant fortement retroussée à l'extrémité.

Longueur 5,5 mm. Largeur 2,9 mm pour la femelle, 2,5 mm pour le mâle.

Espèce remarquable par la forme de son organe copulateur, qui rappelle ceux des *Cr. alboscutellatus* Suffr. et *ragusanus* Roub. Mais par sa morphologie externe, cette espèce se rapproche de celles du groupe de *Cr. flavipes* F.

Holotype ♂ et allotype ♀ : sous une pierre des prairies rases entre le refuge d'Avila et le pied de la Peña Viéja, massif des Picos de Europa, province de Santander, Espagne, 6 juillet 1963 (J. DEMAUX). Ma collection.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 8 février 1964.

CHRYSOCARABUS AURONITENS SUBSP. FESTIVUS VAR. FAUSTULUS LAP.

par P. RAYNAUD.

La variété *faustulus* Lapouge est une forme des plus curieuses. On sait, en effet, qu'elle se distingue des autres variétés de *festivus*, si nombreuses en Montagne Noire (Tarn et Aude) par une échancrure des articles sept et huit des antennes des mâles.

Or ce caractère qui est particulier à un certain nombre d'espèces de *Carabus* Linné se rencontre sans exception, chez tous les mâles de *splendens*, alors que tous les *festivus* typiques n'en sont jamais pourvus.

De plus le *festivus* à antennes échancrées, donc le *faustulus*, ne se rencontre qu'en Montagne Noire. Ceux des autres régions : du Tarn, de l'Aveyron, du Lot, du Cantal, etc. ne présentent jamais ce caractère. En dehors de la Montagne Noire tous les mâles de *festivus* ont les antennes parfaitement normales.

Si l'on rapproche cette constatation du fait que c'est également en montagne noire que se trouve le *moulti*, carabe à antennes échancrées, on ne peut s'empêcher d'établir une parenté étroite entre ces deux variétés de *festivus*.

Or les élevages effectués soit par moi-même (1928 à 1944), soit par M. PUYSSÉGUR (1948-1956) ou par M. STURANI (1940-1960) ont démontré très nettement et sans discussion possible que le *festivus*, le *moulti* de LAPOUGE était un hybride résultant de l'accouplement de *festivus* avec *splendens*.

Que doit donc être le *faustulus* qui n'est pas exactement ni un le *moulti* ni un *festivus* type ?

Il ne peut être qu'un carabe modifié par l'hybridation et résulter de l'accouplement soit de deux hybrides le *moulti* entre eux, soit d'un hybride avec un individu normal.

Bien entendu la première hypothèse est possible, mais assez peu probable car les hybrides étant, dans la nature, assez rares, il y a peu de chances qu'ils se rencontrent et s'accouplent entre eux. Il est vrai de dire qu'étant pondus, sans nul doute par la même femelle, ils l'ont été forcément par îlots assez rapprochés dans une même zone et que par

suite les mâles et les femelles qui en résulteront semblent pouvoir se retrouver aisément. Mais peu nombreux au sein d'une population normale qui foisonne au moment de la parade, il y a bien plus de chances que l'hybride s'accouple avec un carabe *festivus* normal.

Quoiqu'il en soit on sait que d'après la loi de MENDEL, le résultat en sera sensiblement le même. Dans le premier cas, comme dans le second, on obtient un certain nombre (en principe 50 %) d'hybrides, et un nombre en principe égal de Carabes qui sont des retours plus ou moins caractérisés à l'espèce type des parents, donc soit *splendens*, soit *festivus*.

Lors de l'élevage du *le moulti* il n'a pas été possible de pousser cet élevage sur plusieurs générations afin de pouvoir le démontrer d'une manière absolue ; par suite de certaines circonstances leur élevage a dû s'arrêter à la première génération.

Mais cela a été fait avec le *croesus* Oberthur. Dans cet élevage nous avons pu pousser ce dernier jusqu'à faire accoupler et reproduire des *croesus* entre eux. Leur accouplement a été parfaitement réussi et la ponte qui en est résultée, a donné de beaux imagos ; et tout à fait exceptionnellement il y a eu 50 % de *croesus*, 25 % de retours à *rutilans* et 25 % de retours à *hispanus*, ce qui a été une chance imprévue et très rare.

Toutefois il y a lieu de dire que les retours aux parents de la première génération, *rutilans*, *hispanus*, ne présentent pas absolument des retours exacts aux types, mais qu'ils restent imprégnés de certains caractères de l'hybridation malgré que, théoriquement du moins, ils ne doivent plus en présenter.

Il semble donc que la descendance d'hybrides ne reprend pas exactement, tout au moins en ce qui concerne ces carabes, les caractères types de l'espèce normale, mais qu'ils conservent quelques traits des parents hybrides.

Par analogie nous pouvons donc penser que la descendance de *le moulti* peut également conserver quelque chose quant aux individus faisant retour aux parents des caractères hybrides. Notamment la forme du corselet, la sculpture des élytres, l'échancrure des articles sept et huit des antennes.

Or les *faustulus* en question sont dans ce cas. Il semble donc très évident que cette variété de *carabus festivus* est le résultat de l'accouplement de deux individus dont l'un au moins est un hybride, c'est-à-dire un *le moulti*.

Et nous ne doutons pas qu'un élevage entrepris sur de tels exemplaires doit forcément donner des hybrides donc des *le moulti*. Dès que ce résultat sera atteint la démonstration en sera faite, mais d'ores et déjà on peut la tenir comme très probable.

On pourra d'ailleurs étendre, sans danger de se tromper ces déductions à plusieurs variétés de la même région, et plus particulièrement à celles des *festivus* qui ont le corselet assez étiré, les côtes peu saillantes, les élytres plus lisses et plus allongés, etc... et les *splendens* qui ont les côtes prononcées, le corselet plus transverse, les pattes plus claires, etc... Car il est probable que dans cette région privilégiée où les carabes foisonnent avec abondance il y a des croisements multiples entre *festivus* et *splendens* d'abord puis entre les hybrides et les individus typiques.

C'est ainsi qu'il en est résulté des variétés de forme et de couleur tellement nombreuses et si rapprochées que le descripteur malgré sa grande envie de donner des noms nouveaux n'a pu les décrire toutes. L'une d'entre elles emboitant l'autre et ainsi de suite, à tel point qu'il aurait fini par ne plus s'y reconnaître.

Quoiqu'il en soit il y a parmi ces variétés un matériel de choix pour l'éleveur de Carabes tant pour l'obtention de Carabes rares et magnifiques, que pour la solution de divers problèmes de biologie et de génétique.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 11 janvier 1964.

DEUX BYRRHIDES NOUVEAUX POUR LA FAUNE DE FRANCE

par Jean-P. NICOLAS.

La détermination des Byrrhides avec les ouvrages en langue française dont nous disposons s'avère extrêmement aléatoire. Il s'agit en effet d'un groupe dont l'homogénéité et la variabilité intraspécifique de plusieurs espèces paraissent présenter des obstacles quasi insurmontables, ce qui incite de nombreux collègues à en délaissier l'étude. Cette situation est encore aggravée par une synonymie imposante qui, plus encore que le reste, est de nature à rebuter l'amateur. Aussi les publications les concernant sont-elles extrêmement peu nombreuses : on ne saurait guère citer comme communication récente dans notre langue que celle de notre Collègue H. COIFFAIT (4).

En Italie, en revanche, d'importants travaux (1, 2, 3) ont été publiés sur les *Byrrhus* sensu lato européens par le Prof. Dottore G. FIORI, actuellement Directeur de l'Institut d'Entomologie de Sassari. Basés essentiellement sur les caractères présentés par l'édéage, dont l'étude était apparue indispensable à REITTER dès 1881 (3, p. 372), ces travaux permettent une détermination certaine des *Byrrhus* de notre faune.

Il n'est pas douteux que grâce à une étude des collections qui prendrait pour base les travaux de G. FIORI, de nombreuses précisions intéressantes pourraient être apportées sur cette famille négligée, tant à propos de la systématique pure que de la répartition des espèces et des déductions paléogéographiques qu'elle permet.

Nous ne saurions en trouver de meilleure preuve que le fait suivant : l'étude du matériel relativement restreint de notre collection grâce à ces travaux nous a permis de reconnaître deux espèces nouvelles pour la France, provenant toutes deux de localités très fréquentées par les entomologistes de notre pays.

Byrrhus s. str. *Grandii* G. Fiori 1948 (1, p. 20).

Il s'agit d'une espèce voisine de *B. pustulatus* Forst. Le descripteur lui attribue une ponctuation du pronotum plus forte et plus serrée, et des élytres et des pièces sternales plus granuleuses que chez ce dernier, caractères dont l'appréciation reste assez subjective. Il a la forme du *B. pustulatus* et lui ressemble beaucoup. L'édéage, en revanche, est totalement différent et permet de l'en séparer avec une extrême facilité.

Le type est du Monte Quarella en Sicile ; d'autres exemplaires pro-